

# Club Gestion de Patrimoine

Publié le 03 février 2014

## Club Gestion de Patrimoine

Sous la précédente mandature, nous avons souhaité relancer le Club Gestion de Patrimoine » : une 1ère initiative a eu lieu le 24 Octobre dernier, jumelée avec une conférence du Club

The logo consists of the numbers '3' and 'A' in a large, black, serif font, positioned one above the other.

Fiscal.[patrimoine](#)

En partenariat avec 3A Patrimoine, animateur du Club, nous vous proposons pour l'année 2014 de formaliser votre adhésion au Club « Gestion de Patrimoine » comme suit :

- Cotisation annuelle de 50 € (chèque à l'Ordre des Experts-Comptables Poitou-Charentes-Vendée) qui ouvre droit à :
  - ◦ 2 conférences à l'année (jumelées avec un autre club) et animées par un intervenant de 3A Patrimoine et un intervenant extérieur
  - ◦ 1 abonnement au magazine de 3A Patrimoine « Le Mag mes finances » (périodicité mensuelle)

[>>bulletin d'adhésion et liste de thème à choisir](#)

Néanmoins, les conférences resteront ouvertes à toutes les Consoeurs et Confrères non adhérents au prix de 50 €/conférence pour les non adhérents.

Afin de répondre à vos attentes et d'être en phase avec vos besoins, nous vous suggérons une liste de thèmes qui pourraient être traités dans le cadre de ces conférences et nous vous remercions de bien vouloir nous les noter, selon votre intérêt, par ordre de préférence de 1 à 5 (voir sur le bulletin d'adhésion).

- **Le couple et le droit : incidences sur le patrimoine**
- **Droits des successions : protection du conjoint ? aménagement des clauses d'assurance-vie**
- **Optimisation fiscale des revenus du patrimoine**
- **La retraite & les solutions d'épargne salariale**
- **La défiscalisation : méthodes et précautions**

Espérant que vous apprécierez notre initiative et souhaitant vous compter nombreux au sein de ce club.

**URL source:** <http://experts-comptables-poitou-charentes-vendee.fr/actualites/club-gestion-de-patrimoine>